

COMMUNE DE LOCHWILLER

PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL 17 septembre 2018

Sous la présidence de Madame EBERSOHL Danièle, Maire de LOCHWILLER.

Etaient présents :

- Les Adjointes au Maire : MM. GOETZ Yves et KALCK Christophe.
- Les Conseillers : Mme DAUL Hélène et MM. KLEIN Bruno, LUX Léonard, RONVAUX Alain et SCHAFFNER Roland et VAN DER GIESSEN Marten.

ORDRE DU JOUR

- 1) *Désignation d'un secrétaire de séance*
- 2) *Adoption du Procès-verbal de la séance du 02 juillet 2018*
- 3) *Rénovation bâtiment et logements communaux : avenants*
- 4) *Aménagements extérieurs commune : offre de prix*
- 5) *Rapport activités 2017 CC Pays de Saverne*
- 6) *Projet PLU Schwenheim : avis du CM*
- 7) *Point sinistre*
- 8) *Divers et informations*

1) Désignation d'un secrétaire de séance

En vertu des articles L 5211-1 et L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, a été nommé comme secrétaire de séance Alain RONVAUX.

2) Adoption du procès-verbal de la séance du 02 juillet 2018

Le procès-verbal de la séance mentionnée ci-dessus a été adressé aux membres du Conseil Municipal avant la présente séance.

Adopté à l'unanimité.

3) Rénovation bâtiment et logements communaux : avenants au marché

- a) En date du 3 avril et du 5 juin 2018, la commune de Lochwiller a lancé une procédure adaptée pour la rénovation du bâtiment et des logements communaux du 6 rue de l'Eglise.
- Sur les 8 lots constituant le marché, 3 avenants pour le lot 01 « couverture-zinguerie » ont dû être pris pour les travaux suivants :
Avenant n°01 : consolidation de la charpente du bâtiment : 12 233,25 € HT
Avenant n°02 : pose d'isolation supplémentaire : 2 500 € HT
Avenant n°03 : remplacements des vélux logement combles : 540 € HT

Coût total des avenants pour lot n°01 : 15 273,25 € HT

- Deuxièmement, il convient de régulariser, pour l'ensemble du marché, le taux de TVA qui passe de 20% à 10% car il s'agit de travaux de rénovation sur des logements achevés depuis plus de 2 ans. Le nouveau montant TTC du marché se répartit de la manière suivante :

ELEMENTS	marché de base HT	montant HT avenants	montant marché total TTC avec taux de TVA 20%	nouveau montant TTC avec taux de TVA 10%
Lot 1	37 260,20 €	15 273,25 €	63 040,14 €	57 786,80 €
Lot 2	45 639,50 €	0,00 €	54 767,40 €	50 203,45 €
Lot 3	4 009,70 €	0,00 €	4 811,64 €	4 410,67 €
Lot 4	12 500,00 €	0,00 €	15 000,00 €	13 750,00 €
Lot 5	10 856,60 €	0,00 €	13 027,92 €	11 942,26 €
Lot 6	15 990,00 €	0,00 €	19 188,00 €	17 589,00 €
Lot 7	4 833,20 €	0,00 €	5 799,84 €	5 316,52 €
Lot 8	37 145,00 €	0,00 €	44 574,00 €	40 859,50 €
Total	168 234,20 €	15 273,25 €	220 208,94 €	201 858,20 €

Après délibération, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité les avenants pour le lot n°01 et valide le tableau d'incidence financière présenté ci-dessus.

M. VAN DER GIESSEN demande au Conseil Municipal si le taux d'honoraires de 8% du maître d'œuvre peut être négocié sur le montant des avenants du 1^{er} lot.

b) Informations travaux au 17/09/18

- L'installation des nouvelles fenêtres a débuté le 18 septembre.
- Les volets seront installés fin septembre début octobre.
- L'installation du chauffage est pratiquement terminée.
- L'installation de la cloison pare-feu à la cave est pratiquement terminée.
- Les revêtements de sols sont posés dans les 5 logements. Seules les plinthes et contre-plinthes sont encore à fixer.

4) Aménagements extérieurs commune : offre de prix

a) Madame le Maire propose au vote 1 devis de la société EDENIA concernant :

- Mise en place de 4 bacs avec fleurs place rue Principale pour un montant de 1 890 € HT
- Plantation de 3 arbres rue de l'Etang sur la place pour un montant de 423 € HT
- Plantation de 2 arbres aire de jeux pour un montant de 282 € HT
- Aménagement du boulo-drome pour un montant de 2880 € HT

Montant total du devis : 5 475 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal décide à l'unanimité de retenir l'offre de prix mentionnée ci-dessus pour un montant de 5 475 € HT.

b) M. VAN DER GIESSEN demande au Conseil Municipal un devis pour le dessouchage de l'arbre situé vers l'abribus au carrefour de la rue Principale et la rue de Reutenbourg et la plantation d'un tilleul à cet endroit. Il convient de solliciter le coût pour l'entretien de l'espace vert situé vers le 8 rue de l'Etang.

5) Rapport activités 2017 CC du Pays de Saverne

En application de l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales, le rapport d'activités 2017 est communiqué au Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal prend acte du rapport d'activités 2017 de la communauté de communes du Pays de Saverne.

6) Projet PLU Schwenheim : avis du CM

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur le projet de révision du PLU de Schwenheim. Après concertation, le Conseil Municipal n'émet aucune remarque particulière.

7) Point sinistre

- Audience du 25 mai dernier renvoyé au 21 septembre 2018
- Plusieurs prélèvements seront réalisés dans le Dachsgraben en amont et aval du village afin de connaître la qualité de l'eau dans le cas où les travaux de pompage du puits du forage conduisent au rejet dans le ruisseau.
- A voir avec le BRGM la fissure dans la voirie au niveau de la place de contournement impasse Koellberg.

11) Divers et informations

- Contacter le SDEA pour nettoyage des buses et vérification des tampons et regards de visite dans le village
- Contacter Hubert LUX pour un devis pour éviter l'infiltration d'eau par temps pluvieux au niveau du clocher
- Lampadaires village : vérification et réparation le cas échéant
- Jardin de Constant LUX inondé avec ruisseau venant de Reutenbourg : Léonard LUX propose de couper l'herbe
- Urbanisme :
 - PC 067 272 18 R0001 : construction d'une maison individuelle
 - PC 067 272 18 R0002 : construction de 3 maisons individuelles groupées avec garages
- Problème de visibilité au croisement de la rue des vignes et rue du Sonderberg.
Une visite sur place sera programmée afin de définir la meilleure solution.